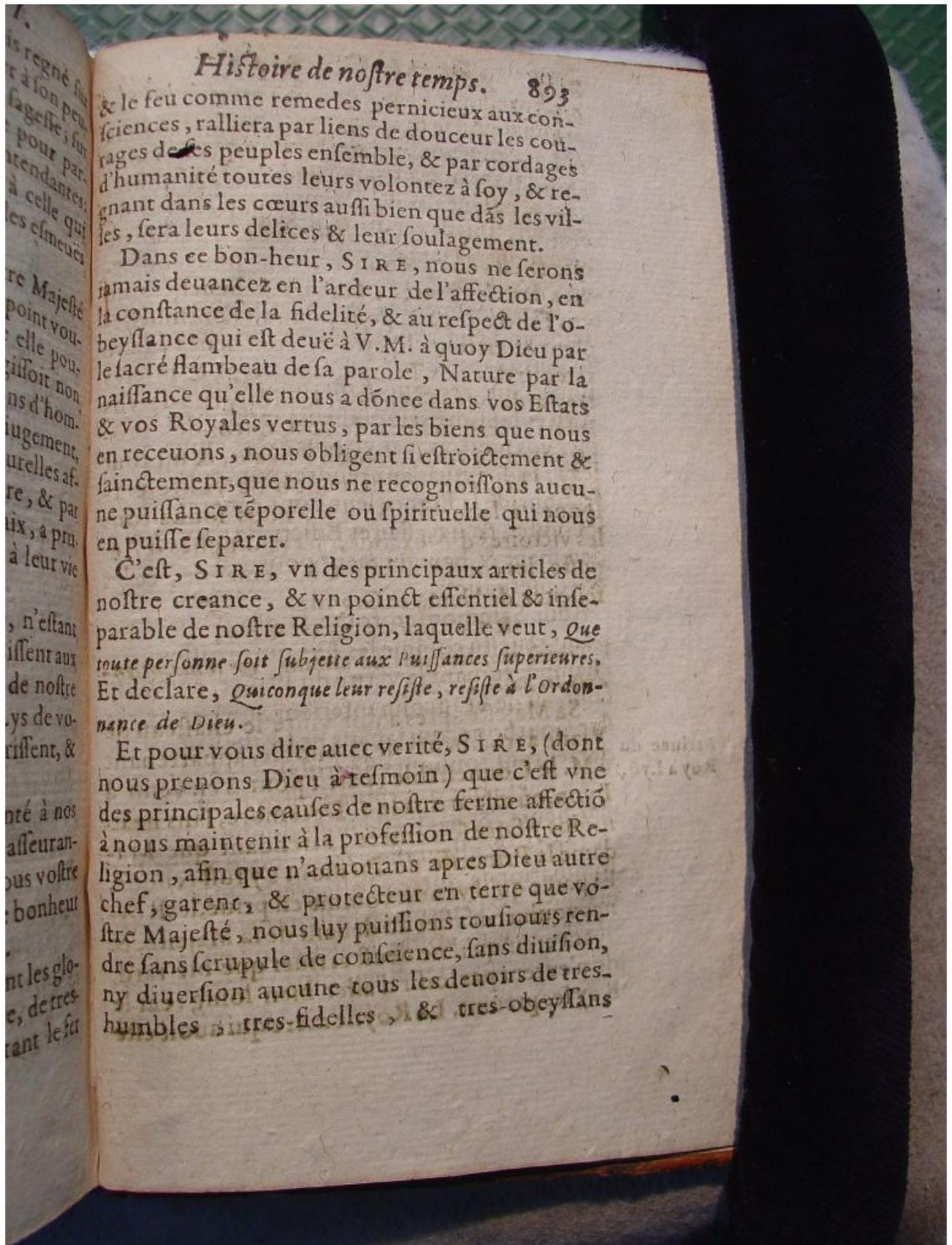


1622_893.jpg



Histoire de nostre temps. 893

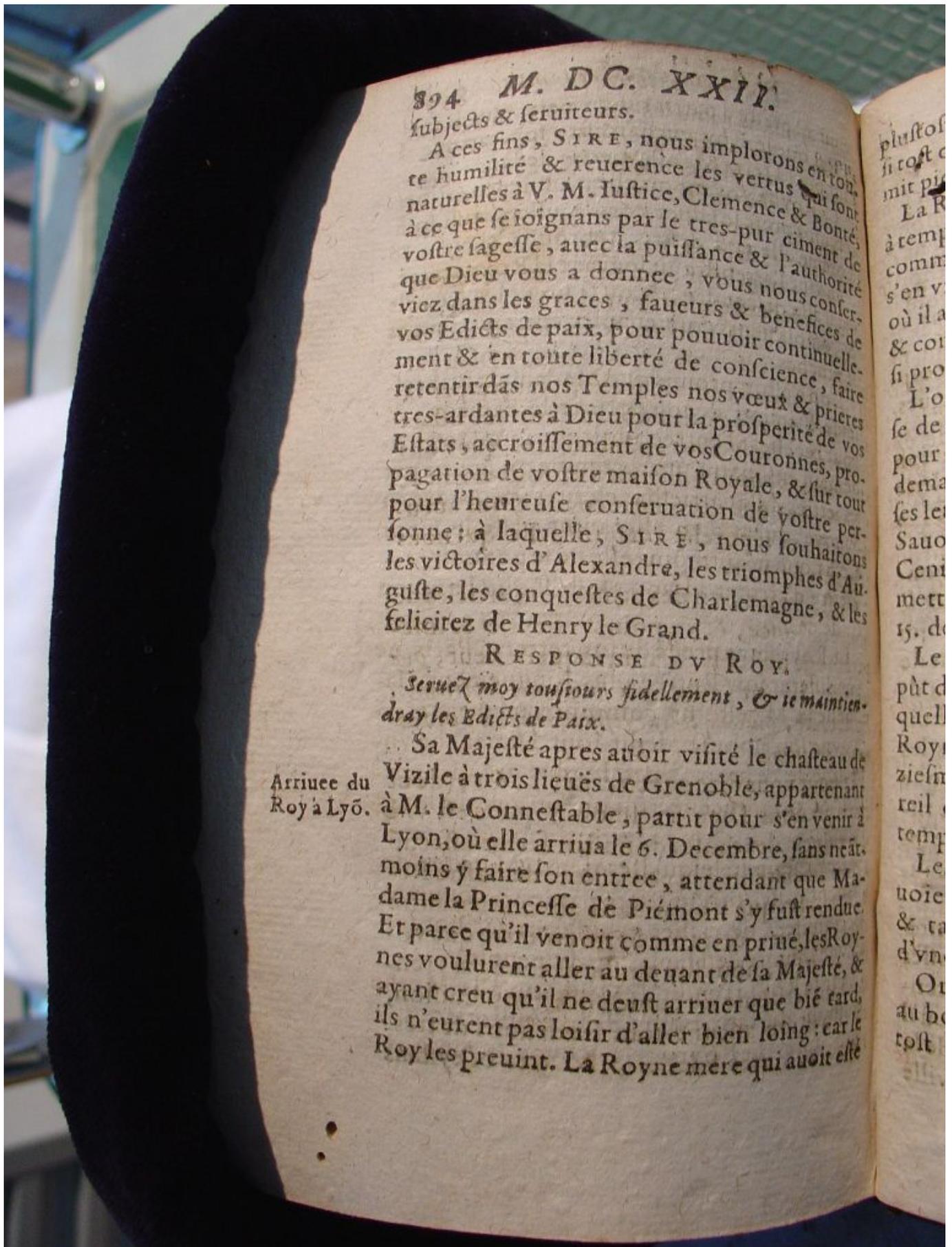
& le feu comme remedes pernicieux aux consciences, ralliera par liens de douceur les courages de ces peuples ensemble, & par cordages d'humanité toutes leurs volontez à foy, & renant dans les cœurs aussi bien que dās les villes, sera leurs delices & leur soulagement.

Dans ce bon-heur, SIRE, nous ne ferons jamais deuancez en l'ardeur de l'affection, en la constance de la fidelité, & au respect de l'obeyssance qui est deuë à V. M. à quoy Dieu par le sacré flambeau de sa parole, Nature par la naissance qu'elle nous a dōnee dans vos Estats & vos Royales vertus, par les biens que nous en receuons, nous obligent si estroictement & sainctement, que nous ne recognoissons aucune puissance tēporelle ou spirituelle qui nous en puisse separer.

C'est, SIRE, vn des principaux articles de nostre creance, & vn pointt essentiel & inseparable de nostre Religion, laquelle veut, *Que toute personne soit subiette aux Puissances superieures.* Et declare, *Quiconque leur resiste, resiste à l'Ordonnance de Dieu.*

Et pour vous dire avec verité, SIRE, (dont nous prenons Dieu à tesmoin) que c'est vne des principales causes de nostre ferme affectiō à nous maintenir à la profession de nostre Religion, afin que n'aduouans apres Dieu autre chef, garent, & protecteur en terre que vostre Majesté, nous luy puiissions tousiours rendre sans scrupule de conscience, sans diuision, ny diuerzion aucune tous les denoirs de tres-humbles & tres-fidelles, & tres-obeyssans

1622_894.jpg



894 M. DC. XXII.

subjects & seruiteurs.

A ces fins, SIRE, nous implorons en toute humilité & reuerence les vertus naturelles à V. M. Iustice, Clemence & Bonté, à ce que se ioignans par le tres-pur ciment de vostre sagesse, avec la puissance & l'autorité que Dieu vous a donnée, vous nous conseruez dans les graces, faueurs & benefices de vos Edicts de paix, pour pouuoir continuerment & en toute liberté de conscience, retentir dās nos Temples nos vœux & prieres tres-ardantes à Dieu pour la prosperité de vos Estats, accroissement de vos Couronnes, propagation de vostre maison Royale, & sur tout pour l'heureuse conseruation de vostre personne; à laquelle, SIRE, nous souhaitons les victoires d'Alexandre, les triumphes d'Auguste, les conquestes de Charlemagne, & les felicittez de Henry le Grand.

RESPONSE DV ROY.

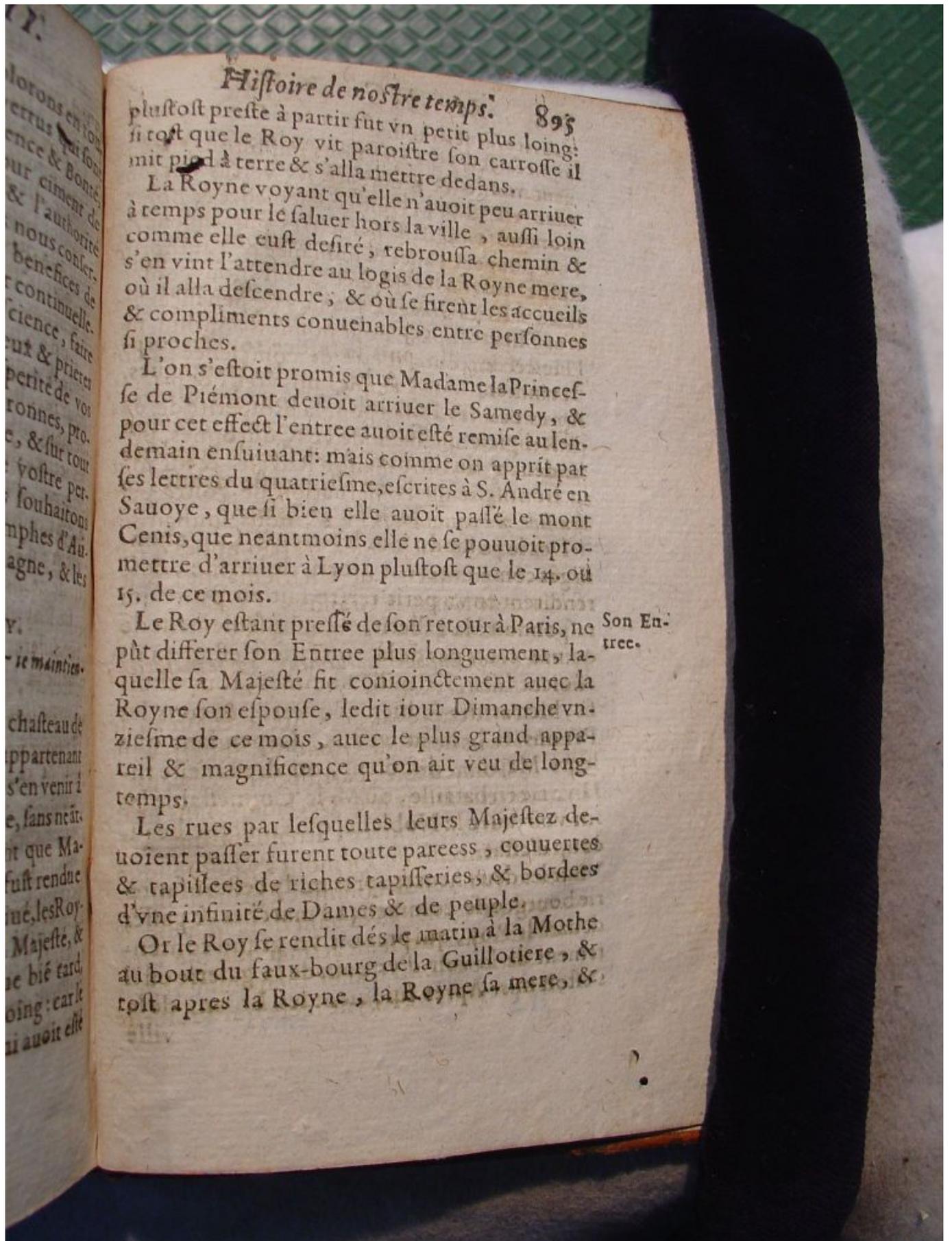
Seruez moy tousiours fidellement, & ie maintiendray les Edicts de Paix.

Arriuee du Roy à Lyō.

Sa Majesté apres auoir visité le chasteau de Vizile à trois lieuës de Grenoble, appartenant à M. le Connestable, partit pour s'en venir à Lyon, où elle arriua le 6. Decembre, sans neamoins y faire son entrée, attendant que Madame la Princesse de Piémont s'y fust rendue. Et parce qu'il venoit comme en priuè, les Roynes voulurent aller au deuant de sa Majesté, & ayant creu qu'il ne deust arriuer que bié tard, ils n'eurent pas loisir d'aller bien loing: car le Roy les preuint. La Royne mere qui auoit esté

plustost
si tost e
mit pi
La R
à temp
comm
s'en v
où il a
& con
si pro
L'o
se de
pour
dema
ses le
Sauo
Ceni
mett
15. de
Le
pût d
quel
Roy
zieln
reil
temp
Le
uoie
& ta
d'vn
Ou
au b
tost

1622_895.jpg



Histoire de nostre temps. 895

plustost presté à partir fut vn petit plus loing: si tost que le Roy vit paroistre son carrosse il mit pied à terre & s'alla mettre dedans.

La Royne voyant qu'elle n'auoit peu arriuer à temps pour le saluer hors la ville, aussi loin comme elle eust desiré, rebroussa chemin & s'en vint l'attendre au logis de la Royne mere, où il alla descendre; & où se firent les accueils & compliments conuenables entre personnes si proches.

L'on s'estoit promis que Madame la Princesse de Piémont deuoit arriuer le Samedy, & pour cet effect l'entree auoit esté remise au lendemain ensuiuant: mais comme on apprit par ses lettres du quatriesme, escrites à S. André en Sauoye, que si bien elle auoit passé le mont Cenis, que neantmoins elle ne se pouuoit promettre d'arriuer à Lyon plustost que le 14. ou 15. de ce mois.

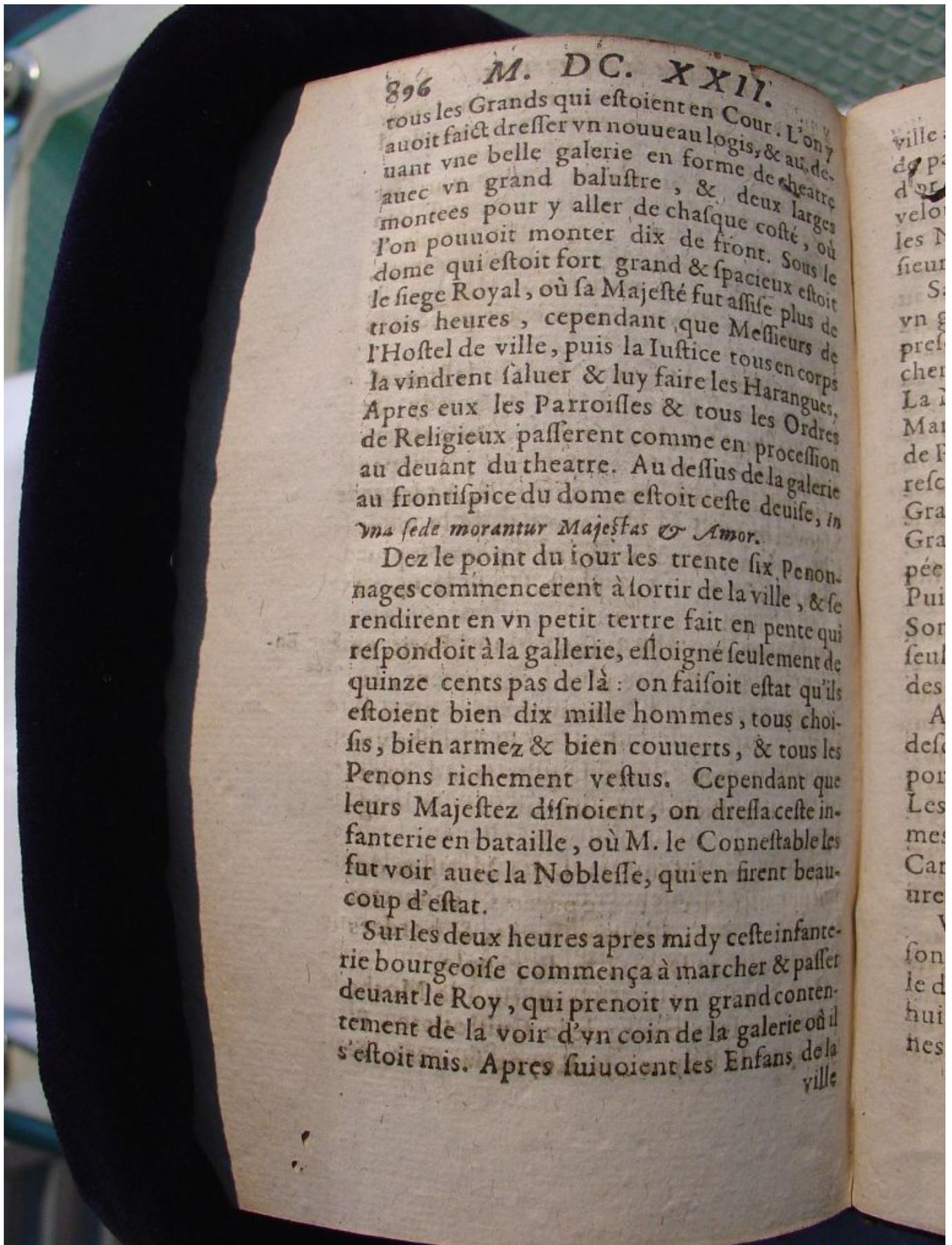
Le Roy estant pressé de son retour à Paris, ne pût differer son Entree plus longuement, laquelle sa Majesté fit conioinctement avec la Royne son espouse, ledit iour Dimanche vnziesme de ce mois, avec le plus grand appareil & magnificence qu'on ait veu de long-temps.

Les rues par lesquelles leurs Majestez deuoient passer furent toute parees, couuertes & tapissées de riches tapisseries, & bordees d'vne infinité de Dames & de peuple.

Or le Roy se rendit dès le matin à la Mothe au bout du faux-bourg de la Guillotiere, & tost apres la Royne, la Royne sa mere, &

Son Entree.

1622_896.jpg



896 M. DC. XXII.

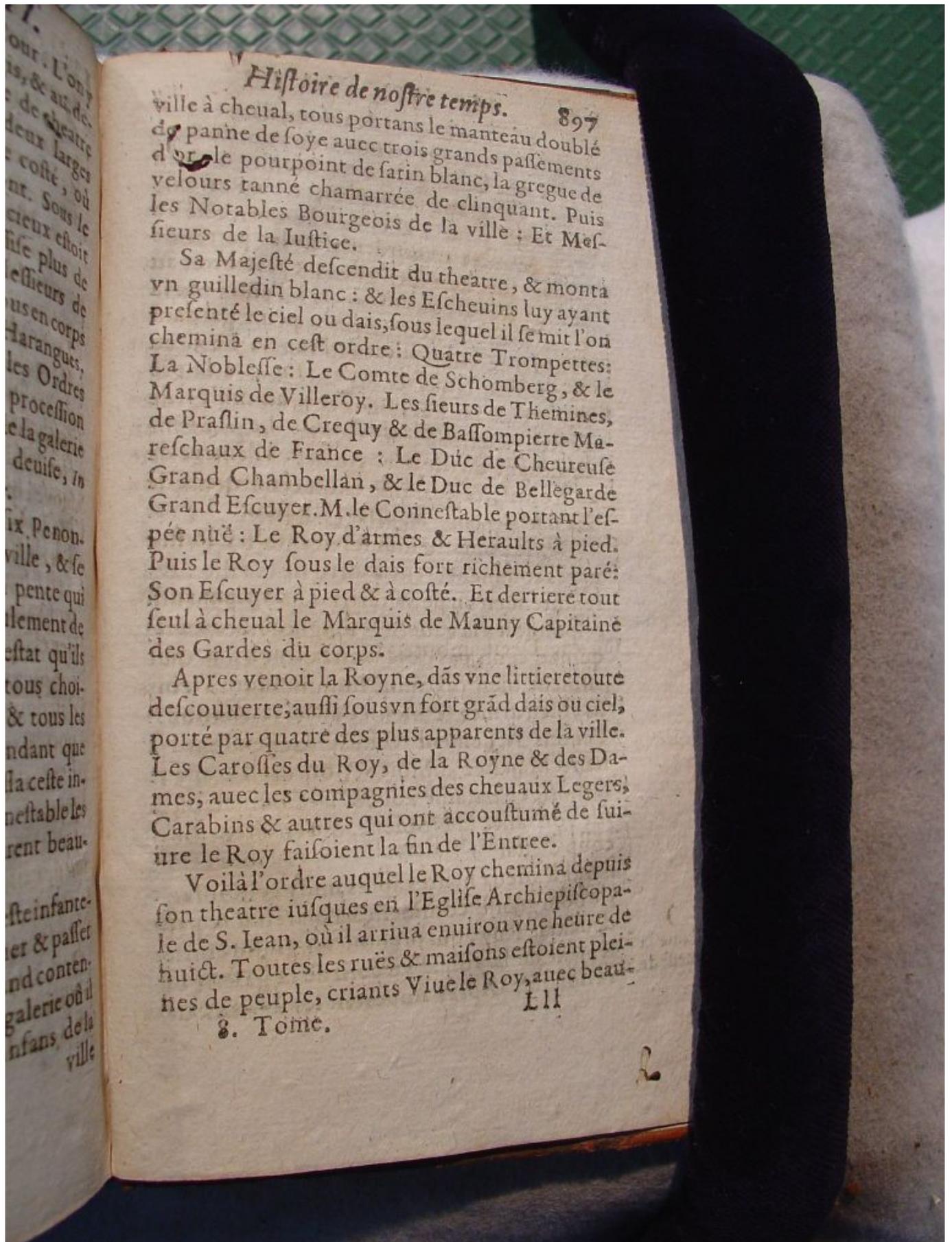
tous les Grands qui estoient en Cour. L'on y auoit fait dresser vn nouueau logis, & au deuant vne belle galerie en forme de theatre avec vn grand balustre, & deux grandes montees pour y aller de chaque costé, où l'on pouuoit monter dix de front. Sous le dome qui estoit fort grand & spacieux estoit le siege Royal, où la Majesté fut assise plus de trois heures, cependant que Messieurs de l'Hostel de ville, puis la Iustice tous en corps la vindrent saluer & luy faire les Harangues. Apres eux les Parroisses & tous les Ordres de Religieux passerent comme en procession au deuant du theatre. Au dessus de la galerie au frontispice du dome estoit ceste deuise, *In vna sede morantur Majestas & Amor.*

Dez le point du iour les trente six Penonnages commencerent à sortir de la ville, & se rendirent en vn petit tertre fait en pente qui respondoit à la galerie, esloigné seulement de quinze cents pas de là: on faisoit estat qu'ils estoient bien dix mille hommes, tous choisis, bien armez & bien couuerts, & tous les Penons richement vestus. Cependant que leurs Majestez disnoient, on dressa ceste infanterie en bataille, où M. le Connestable les fut voir avec la Noblesse, qui en firent beaucoup d'estat.

Sur les deux heures apres midy ceste infanterie bourgeoise commença à marcher & passer deuant le Roy, qui prenoit vn grand contentement de la voir d'vn coin de la galerie où il s'estoit mis. Apres suiuoient les Enfans de la ville

ville
de p
d'or
velo
les N
sieur
S
vn g
pres
cher
La
Mar
de F
rese
Gra
Gra
pée
Pui
Sor
seul
des
A
des
por
Les
mes
Car
ure
V
fon
le d
hui
nes

1622_897.jpg



Histoire de nostre temps. 897

ville à cheual, tous portans le manteau doublé
de panne de soye avec trois grands passemens
d'or, le pourpoint de farin blanc, la gregue de
velours tanné chamarrée de clinquant. Puis
les Notables Bourgeois de la ville : Et Mes-
sieurs de la Justice.

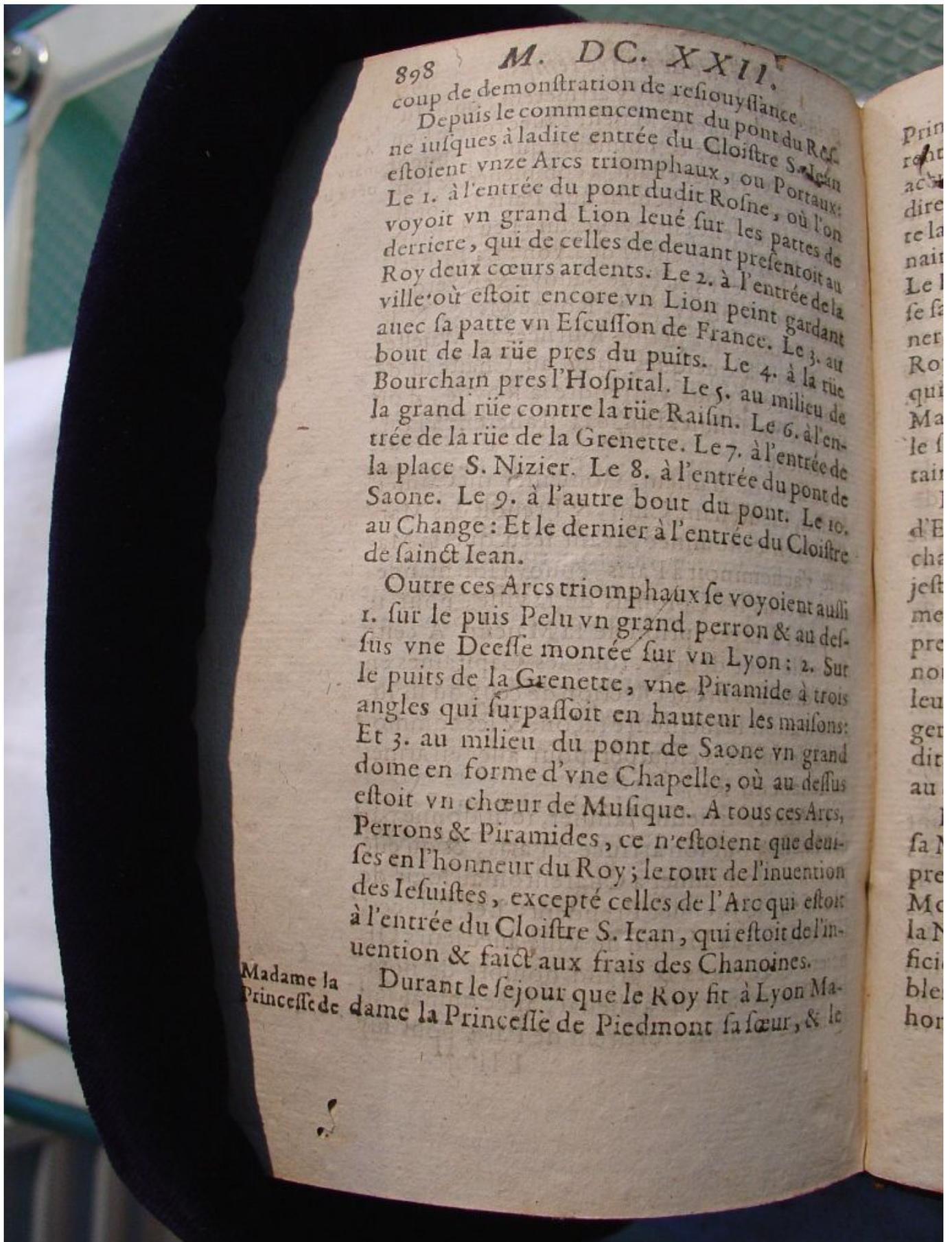
Sa Majesté descendit du theatre, & monta
en un guilledin blanc : & les Escheuins luy ayant
présenté le ciel ou dais, sous lequel il se mit l'on
chemina en cest ordre : Quatre Trompettes :
La Noblesse : Le Comte de Schömberg, & le
Marquis de Villeroy. Les sieurs de Themines,
de Praslin, de Crequy & de Bassompierre Ma-
reschaux de France : Le Duc de Cheureuse
Grand Chambellan, & le Duc de Bellegarde
Grand Escuyer. M. le Connestable portant l'es-
pée nuë : Le Roy d'armes & Heraults à pied.
Puis le Roy sous le dais fort richement paré :
Son Escuyer à pied & à costé. Et derriere tout
seul à cheual le Marquis de Mauny Capitainé
des Gardes du corps.

Après venoit la Roïne, dās vne litiere toute
descouuerte; aussi sous vn fort grād dais ou ciel,
porté par quatre des plus apparens de la ville.
Les Carosses du Roy, de la Roïne & des Da-
mes, avec les compagnies des cheuaux Legers,
Carabins & autres qui ont accoustumé de sui-
ure le Roy faisoient la fin de l'Entree.

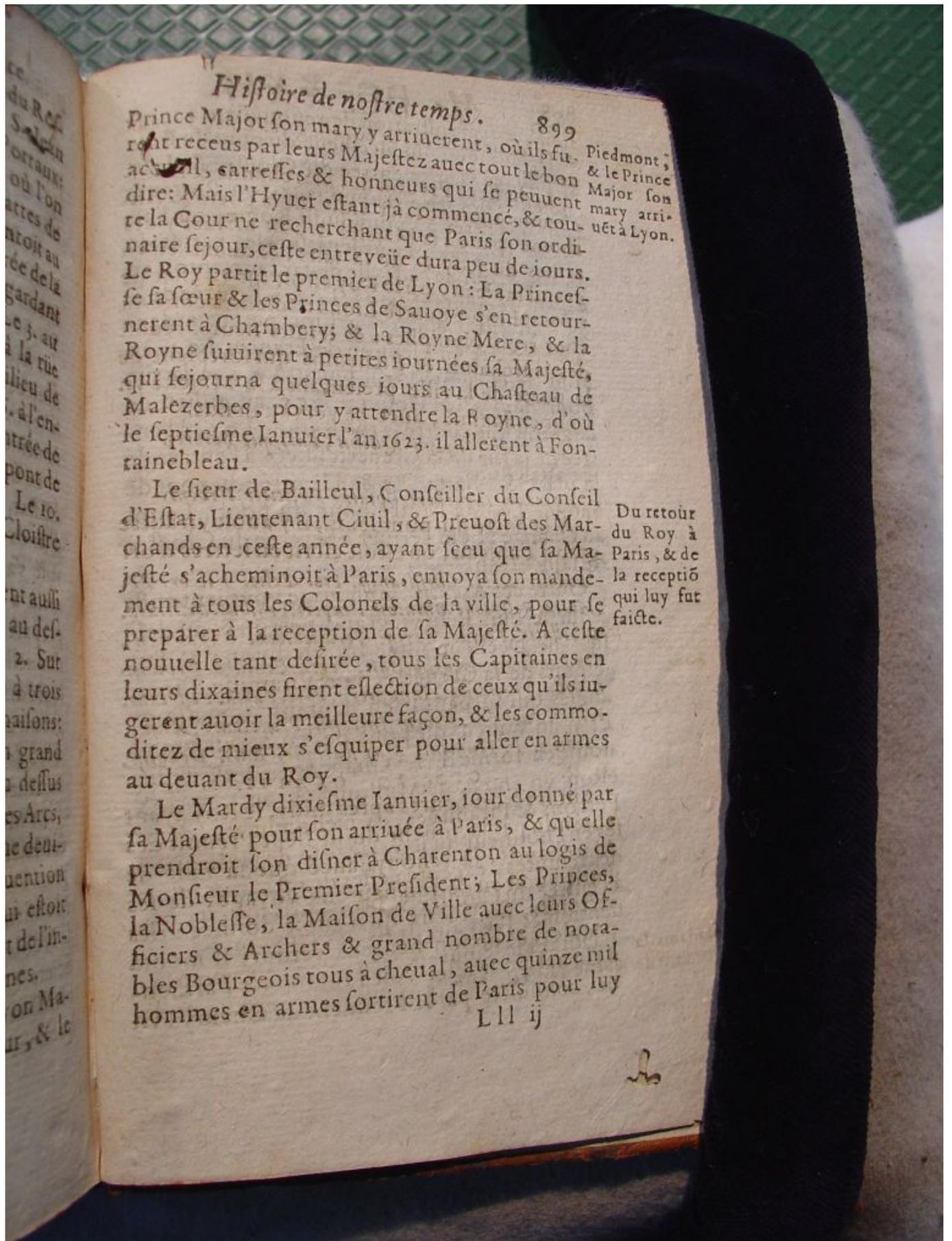
Voilà l'ordre auquel le Roy chemina depuis
son theatre iusques en l'Eglise Archiepiscopa-
le de S. Iean, où il arriua enuiron vne heure de
huiet. Toutes les ruës & maisons estoient plei-
nes de peuple, criants Viue le Roy, avec beau-
LII

8. Tome.

1622_898.jpg



1622_899.jpg



Histoire de nostre temps.

899

Prince Major son mary y arriuerent, où ils furent receus par leurs Majestez avec tout le bon accueil, sarresses & honneurs qui se peuuent dire: Mais l'Hyuer estant ja commencé, & toute la Cour ne recherchant que Paris son ordinaire sejour, ceste entreveüe dura peu de iours. Le Roy partit le premier de Lyon: La Princesse sa sœur & les Princes de Sauoye s'en retournerent à Chambery; & la Royne Mere, & la Royne suivirent à petites iournées sa Majesté, qui sejourna quelques iours au Chasteau de Malezerbes, pour y attendre la Royne, d'où le septiesme Ianuier l'an 1623. il allerent à Fontainebleau.

Piedmont,
& le Prince
Major son
mary arri-
uēt à Lyon.

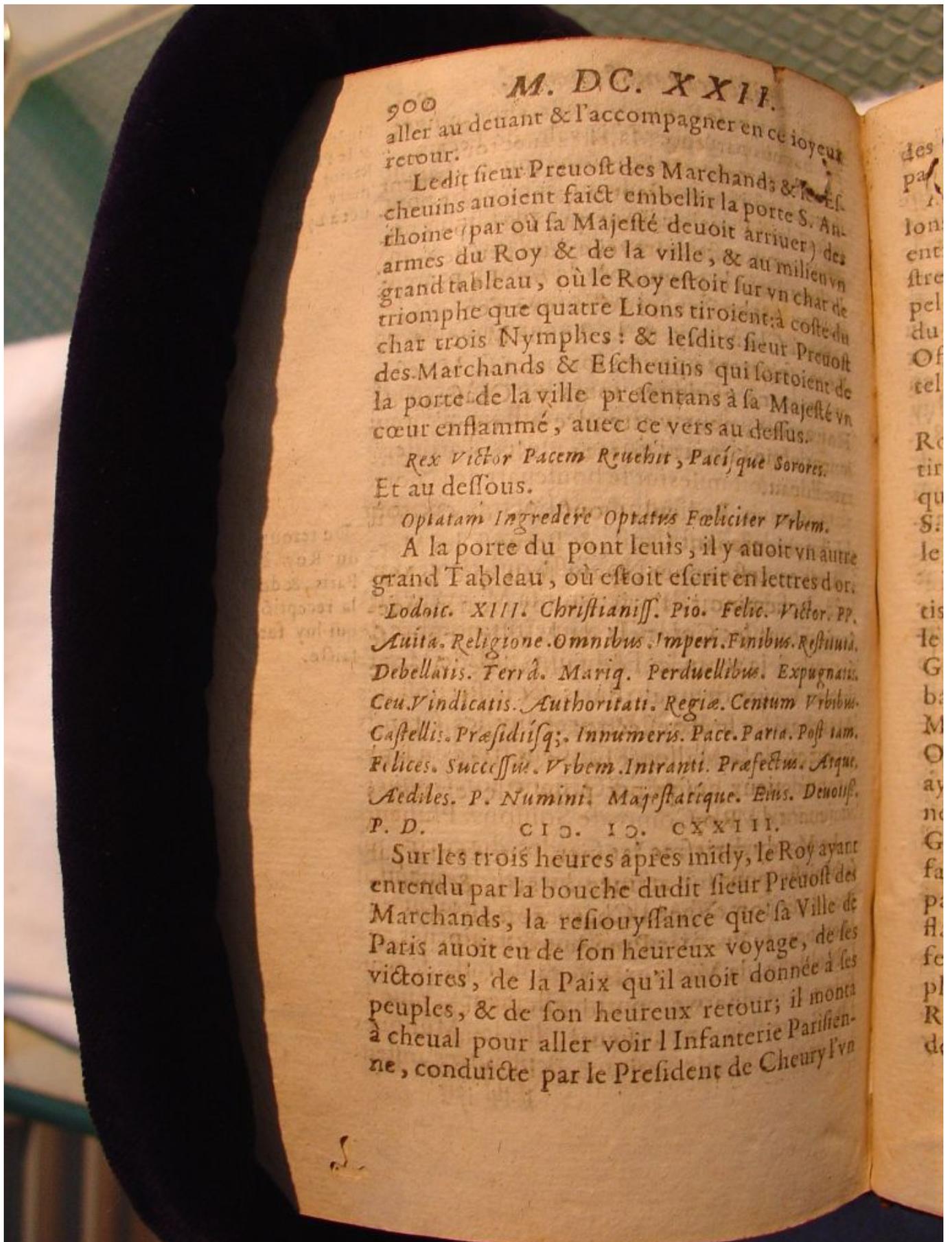
Le sieur de Bailleul, Conseiller du Conseil d'Etat, Lieutenant Ciuil, & Preuost des Marchands en ceste année, ayant sceu que sa Majesté s'acheminoit à Paris, enuoya son mandement à tous les Colonels de la ville, pour se préparer à la reception de sa Majesté. A ceste nouvelle tant desirée, tous les Capitaines en leurs dixaines firent eslection de ceux qu'ils iugerent auoir la meilleure façon, & les commodez de mieux s'esquiper pour aller en armes au deuant du Roy.

Du retour
du Roy à
Paris, & de
la receptiō
qui luy fut
faicte.

Le Mardy dixiesme Ianuier, iour donné par sa Majesté pour son arriuee à Paris, & qu'elle prendroit son disner à Charenton au logis de Monsieur le Premier President; Les Princes, la Noblesse, la Maison de Ville avec leurs Officiers & Archers & grand nombre de notables Bourgeois tous à cheual, avec quinze mil hommes en armes sortirent de Paris pour luy

Lll ij

1622_900.jpg



900 M. DC. XXII.

aller au deuant & l'accompagner en ce ioyeux retour.

Ledit sieur Preuost des Marchands & Escheuins auoient fait embellir la porte S. Anthoine (par où sa Majesté deuoit arriuer) de armes du Roy & de la ville, & au milieu vn grand tableau, où le Roy estoit sur vn char de triomphe que quatre Lions tiroient: à costé du char trois Nymphes: & lesdits sieur Preuost des Marchands & Escheuins qui sortoient de la porte de la ville presentans à sa Majesté vn cœur enflammé, avec ce vers au dessus.

Rex Victor Pacem Reuehit, Pacisque Sorores.
Et au dessous.

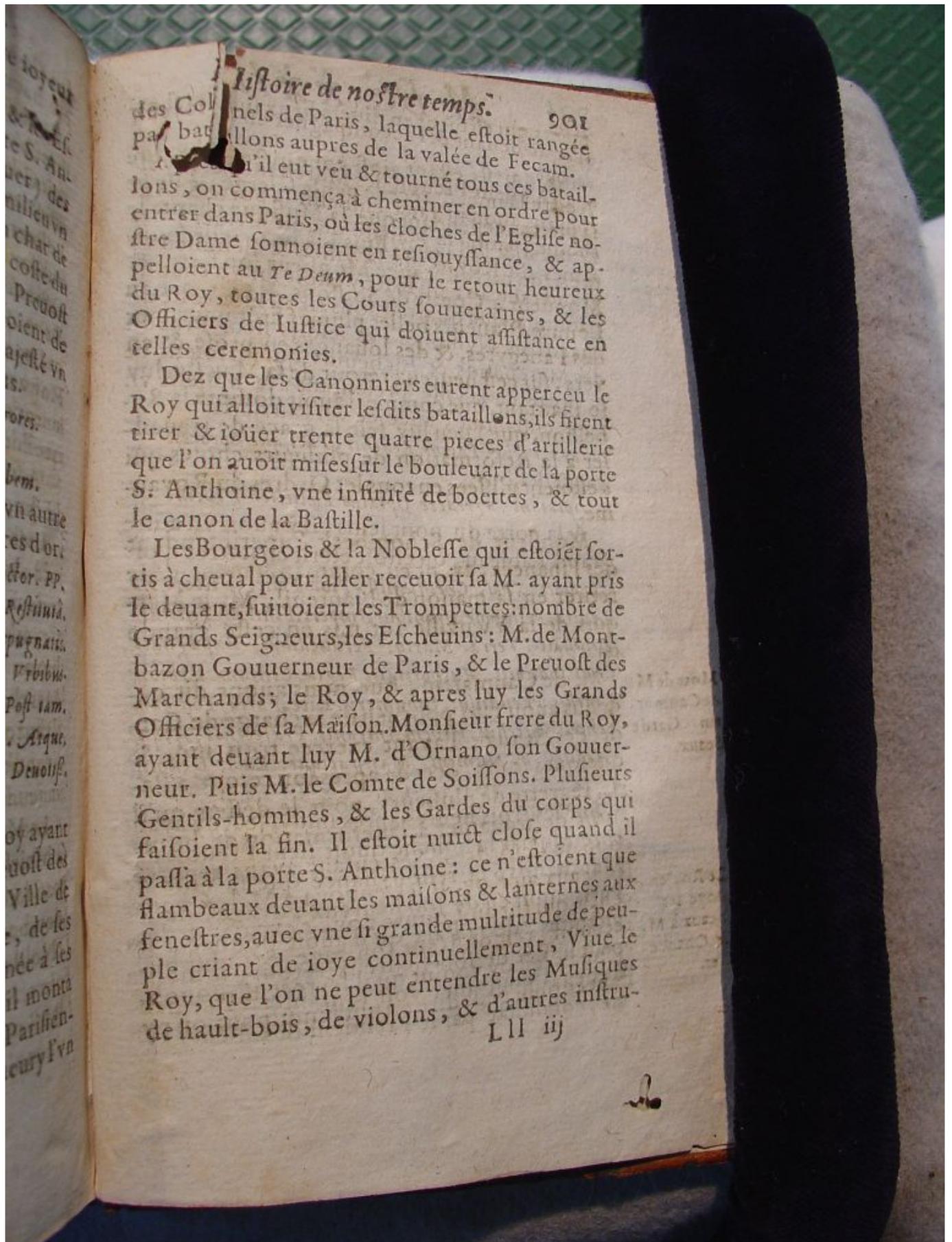
Optatam Ingredere Optatus Felicitur Urbem.

A la porte du pont leuis, il y auoit vn autre grand Tableau, où estoit escript en lettres d'or.

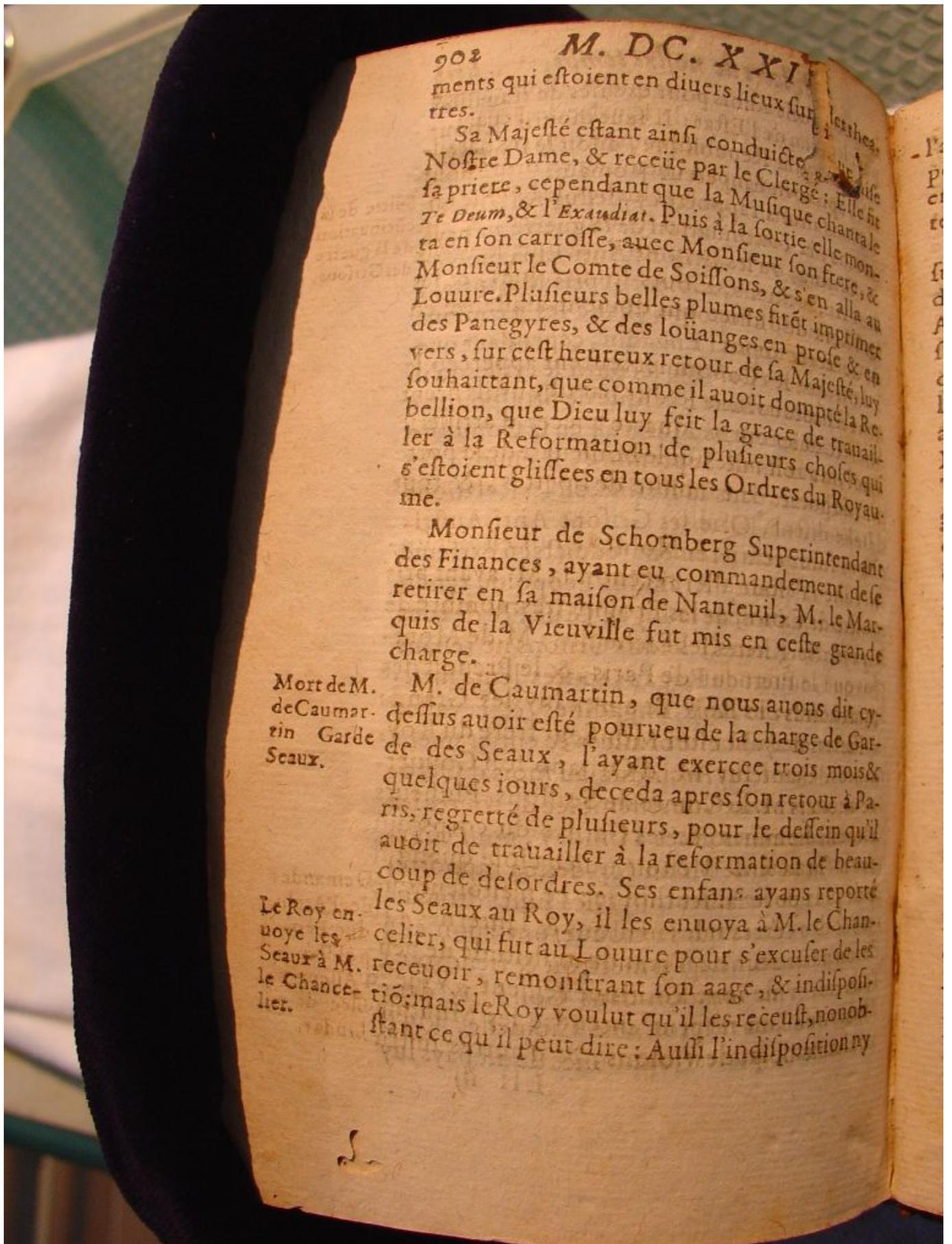
Lodoic. XIII. Christianiss. Pio. Felic. Victor. PP. Auita. Religione. Omnibus. Imperi. Finibus. Restituta. Debellatis. Terrâ. Mariq. Perduellibus. Expugnatis. Ceu. Vindicatis. Authoritati. Regiæ. Centum Urbibus. Castellis. Præsidiisq;. Innumeris. Pace. Paria. Post iam. Felices. Successus. Urbem. Intransi. Præsectus. Arque. Aediles. P. Numini. Majestatique. Eius. Deuotiss. P. D. CIO. IO. CX XIII.

Sur les trois heures après midy, le Roy ayant entendu par la bouche dudit sieur Preuost des Marchands, la resiouissance que la Ville de Paris auoit eu de son heureux voyage, de ses victoires, de la Paix qu'il auoit donnée à ses peuples, & de son heureux retour; il monta à cheual pour aller voir l'Infanterie Parisienne, conduite par le President de Chery l'vn

1622_901.jpg



1622_902.jpg



902 M. DC. XXI
ments qui estoient en diuers lieux sur les thea-
tres.

Sa Majesté estant ainsi conduite
Nostre Dame, & receüe par le Clergé : Elle fit
sa priere, cependant que le Clergé : Elle fit
Te Deum, & l'*Exaudiat*. Puis à la sortie elle monta
en son carrosse, avec Monsieur son frere, &
Monsieur le Comte de Soissons, & s'en alla au
Louvre. Plusieurs belles plumes firent imprimer
des Panegyres, & des louanges en prose & en
vers, sur cest heureux retour de sa Majesté, en
souhaitant, que comme il auoit dompté la Re-
bellion, que Dieu luy fait la grace de travail-
ler à la Reformation de plusieurs choses qui
s'estoient glissées en tous les Ordres du Royau-
me.

Monsieur de Schomberg Superintendant
des Finances, ayant eu commandement de se
retirer en sa maison de Nanteuil, M. le Mar-
quis de la Vieuville fut mis en ceste grande
charge.

Mort de M.
de Caumar-
tin Garde
Seaux.

M. de Caumartin, que nous auons dit cy-
dessus auoir esté pourueu de la charge de Gar-
de des Seaux, l'ayant exercée trois mois &
quelques iours, deceda apres son retour à Pa-
ris, regretté de plusieurs, pour le dessein qu'il
auoit de travailler à la reformation de beau-
coup de desordres. Ses enfans ayans reporté
les Seaux au Roy, il les enuoya à M. le Chan-
celier, qui fut au Louvre pour s'excuser de les
receuoir, remonstrant son aage, & indisposi-
tiō; mais le Roy voulut qu'il les receust, nonob-
stant ce qu'il peut dire : Aussi l'indisposition ny

Le Roy en-
uoye les
Seaux à M.
le Chance-
lier.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan